

Communiqué de Presse

Autoroute A13 Le projet d'amélioration de la desserte de Pont-Audemer, par un complément au ½ diffuseur de Bourneville et la création d'un ½ échangeur à Toutainville est déclaré d'Utilité Publique

A l'issue des Enquêtes Publiques qui se sont déroulées en début d'année, la Préfecture de l'Eure a déclaré d'Utilité Publique, le projet global d'amélioration de la desserte de Pont-Audemer, par arrêtés en date du 2 mai 2017 pour le projet de complément au ½ diffuseur de Bourneville et du 30 mai 2017 pour le projet de création d'un ½ échangeur à Toutainville. Ces deux Déclarations d'Utilité Publique (DUP) viennent ainsi valider la réalisation du projet.

Les Essarts, le 8 juin 2017

Des étapes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique

En début d'année 2017, deux Enquêtes Publiques ont eu lieu. La première, pour le projet de réalisation d'un complément au ½ diffuseur de Bourneville s'est tenue du 3 janvier au 10 février 2017. La seconde, pour le projet de création d'un ½ échangeur à Toutainville s'est déroulée du 15 février au 17 mars 2017. Durant cette période, le public a pu s'exprimer sur ces projets et donner son avis auprès des commissaires enquêteurs désignés.

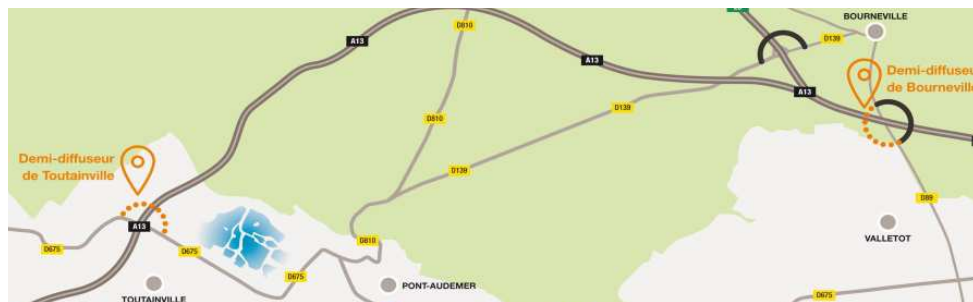
Ainsi la Préfecture de l'Eure vient donc d'émettre un avis favorable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet global d'amélioration de la desserte de Pont-Audemer.

Actuellement, Sapn a lancé une consultation pour sélectionner les entreprises qui réaliseront ces travaux. Coup d'envoi du chantier : fin de l'été 2017.

Un chantier qui s'inscrit dans un aménagement global : la desserte de Pont-Audemer

L'amélioration de la desserte de Pont-Audemer prévoit deux aménagements principaux :

- **La création d'un ½ échangeur à Toutainville** comprenant la création d'une bretelle d'entrée vers Paris et d'une bretelle de sortie depuis Paris.
- **Le complément au ½ diffuseur de Bourneville**, qui prévoit la création d'une bretelle d'entrée vers Caen et d'une bretelle de sortie depuis Caen.



Ce projet apportera plus de sécurité et de fluidité aux nombreux automobilistes en transit vers Pont-Audemer et ses alentours.

Communiqué de Presse

Un financement conjoint Sapn/Région Normandie et Département de l'Eure

L'aménagement global de la desserte de Pont-Audemer a fait l'objet d'un accord de financement, au travers d'une convention tripartite entre Sapn, la Région Normandie et le département de l'Eure.

Le montant global de cette opération s'élève à 23,5 millions d'euros (valeur juillet 2012), dont une participation de 10,1 millions d'euros environ (valeur juillet 2012) répartis à hauteur de 50 % entre le Département et la Région. Sapn finançant 13,4 millions d'euros.

Un accompagnement dédié pour informer le public

Le site internet www.planderelance.sapn.fr actualisé chaque fois que nécessaire présente le projet en détail et permet au public de poser des questions via sa rubrique « contact ».

Les documents officiels relatifs au projet y sont également consultables, notamment les arrêtés de DUP pour les deux projets de Bourneville et Toutainville.

Un projet inscrit au Plan de Relance Autoroutier signé avec l'Etat



Plan de relance
autoroutier

Signé avec l'Etat en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier Sapn/Sanef, prévoit la réalisation d'une vingtaine d'opérations, principalement à la charge des concessionnaires d'autoroutes. Cette modernisation des infrastructures est réalisée en contrepartie d'un allongement de la durée de leurs concessions.

Le Plan de Relance Autoroutier pour Sapn/Sanef représente **724 millions d'euros** engagés sur ses 3 régions d'exploitations (ouest, nord et est) dont **444 millions d'euros investis** sur le réseau Sanef (nord et est) pour 2 ans d'allongement de la concession et **280 millions d'euros** pour le réseau Sapn (ouest) pour 3 ans et 8 mois d'allongement de la concession.

Le plan de relance s'inscrit sur une période de travaux de 5 ans environ et poursuit 4 axes de modernisation, afin de rendre le trajet sur autoroute

www.planderelance.sapn.fr

+ Sûr + Fluide + Vert + de Service

Le groupe Sanef

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières. Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 700 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,659 milliard d'euros en 2016.

Principales filiales : Sapn, Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Direction de la Communication et de la RSE

Contact Presse :
Sylvie Coimbra
Chargée de Communication Normandie
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sapn.fr

sanefgroupe.com/Espace-presse

